

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le mardi 27 août 2019, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #2 : Madame Manon Lacroix;
Siège #3 : Monsieur Jimmy Bouillon;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #5 : Madame Marie Element;
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Absence motivée :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Messieurs Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, et Hichem Khemiri, directeur des travaux publics, sont aussi présents.

Monsieur Marcel Belzile, maire, souhaite la bienvenue à tous et fait la lecture du *Protocole de séance du conseil municipal*.

Résolution 2019-08-283

Ordre du jour

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion d'ajournement
27 août 2019
Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du maire et protocole de réunion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour;
4. Administration :
 1. Suivi du maire;
 2. Rapport des conseillers;
 3. Rapport financier;
 4. Nouveau serveur;
 5. Mises en demeure (dépôt);
 6. Démission;

5. Invitations et demandes d'appui :
 1. ;
6. Sécurité publique :
 1. ;
7. Transport :
 1. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
8. Hygiène du milieu :
 1. ;
9. Aménagement, urbanisme et développement :
 1. Dérogation mineure – Madame Nicole Morin;
10. Loisir et culture :
 1. ;
11. Santé et bien-être :
 1. ;
12. Projets d'investissement :
 1. ;
13. Affaires nouvelles :
 1. Motion – Remerciements – Monsieur Hichem Khemiri;
 2. _____;
 3. _____;
14. Période de questions;
15. Prochaine réunion – 9 septembre 2019;
16. Levée de la séance.

Période de questions :

Il est tenu une première période de questions au cours de laquelle les personnes présentes dans la salle sont invitées à poser leurs questions concernant des sujets hors de l'ordre du jour.

Administration – Informations et suivi du maire :

- 4.1. Suivi du maire concernant :
 - Suivi concernant le dossier des Villas.
 - 4.2. Rapport des conseillers :
 - Rien n'est déposé à cet élément.
 - 4.3. Madame Karen Jean de la firme Mallette de Mont-Joli fait la présentation des états financiers vérifiés de la municipalité de Sayabec pour l'année 2018.
-

Résolution 2019-08-284

**Rapport du vérificateur
externe – États financiers
2018 de la Municipalité**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le rapport financier au 31 décembre 2018 ainsi que le rapport du vérificateur, tel que présenté par madame Karen Jean de la firme comptable Mallette de Mont-Joli.

Résolution 2019-08-285

**Administration – Migration
du serveur**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser la migration et la configuration de notre serveur sur celui de la MRC de La Matapédia.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal autorisent une dépense maximale de 3 240 \$, plus les taxes applicables, pour effectuer les achats et les installations nécessaires à cette migration. Cette dépense sera financée par le fonds de roulement de la municipalité.

4.5. Dépôt par monsieur Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier, de mises en demeure reçues à la municipalité. La première des avocats de monsieur Martin Alain concernant le branchement de sa résidence au 97, route 132 et la seconde de monsieur Gaétan Caron concernant une fuite d'eau près de sa résidence au 67, rue Lacroix.

Résolution 2019-08-286

**Administration – Démission
de monsieur Hichem
Khemiri, directeur des
travaux publics**

CONSIDÉRANT la lettre de démission remise à la municipalité par monsieur Hichem Khemiri, directeur des travaux publics, le 26 août dernier;

CONSIDÉRANT les raisons familiales évoquées par monsieur Khemiri et motivant le dépôt de sa démission;

CONSIDÉRANT le respect de l'entente intervenue entre messieurs Hichem Khemiri, directeur des travaux publics, et Joël Charest, directeur général et secrétaire-trésorier concernant le préavis d'un (1) mois;

Il est proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter la démission de monsieur Hichem Khemiri, directeur des travaux publics, effective en date du 21 septembre 2019.

9.1. Monsieur Marcel Belzile, maire, présente la demande de dérogation #DPDRL190113 de madame Nicole Morin pour sa propriété du 16, rue Rioux :

La demande est la suivante :

- Le propriétaire désire rendre conforme la localisation du garage dérogeant de l'article 7.4.3 du règlement de zonage 2005-04. Le garage a fait l'objet d'une demande de permis en 2012 et a été construit une fois le permis émis. Il se trouve à $\pm 5.11\text{m}$ et $\pm 6.8\text{m}$ de la ligne avant de terrain au lieu de 7m comme le stipule le règlement.

Raison de la demande :

Le propriétaire souhaite vendre sa propriété. Elle doit pour cela rendre son garage conforme à la réglementation en vigueur. Défaire le garage ou le reculer représenterait un coût élevé. Son garage empiète de $\pm 1.89\text{m}$ et $\pm 0.2\text{m}$ dans la marge avant de terrain prévue à 7m.

Monsieur le maire demande aux personnes intéressées de se prononcer sur cette demande de dérogation mineure.

Résolution 2019-08-287

**Urbanisme – Dérogation
mineure – Madame Nicole
Morin**

CONSIDÉRANT QU' un avis public a été publié invitant tout intéressé à se faire entendre au cours de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE les personnes présentes ont pu se faire entendre par le conseil relativement à cette demande;

Il est proposé par monsieur Bruno Côté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec, suivant les recommandations du comité consultatif d'urbanisme, d'accepter la demande de dérogation mineure DPDRL190113 demandée par madame Nicole Morin pour sa propriété du 16, rue Rioux à Sayabec.

Résolution 2019-08-288

**Transport – Programme
d'aide à l'entretien du réseau
routier local**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 46 365 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de

Sayabec d'informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Résolution 2019-08-289

**Motion – Remerciements –
Monsieur Hichem Khemiri**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir leurs plus sincères remerciements à monsieur Hichem Khemiri, directeur des travaux publics, pour ses loyaux services, ses idées novatrices et sa grande implication à faire avancer notre municipalité lors de son passage en tant que coordonnateur puis directeur des travaux publics à la municipalité. Par la même occasion, les membres du conseil lui souhaitent la meilleure des chances dans tous ses projets.

Période de questions :

Il est tenu une seconde période de questions au cours de laquelle les personnes présentes dans la salle sont invitées à poser leurs questions.

Résolution 2019-08-290

Levée de la séance

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 40.

Marcel Belzile
Maire

Joël Charest
Directeur général et secrétaire-
trésorier

Je, Marcel Belzile, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

JC/ib